

**Presse et patrimoine, deux facteurs de la modernité (XVIII^e-XIX^e siècles)
Appel à communication**

**Journée d'étude organisée par Morgane Avellaneda, Lucien Derainne et Apolline Streque,
doctorants IHRIM UMR 5317,- Université de Lyon/ Saint-Etienne**

**Le Jeudi 6 juin 2019 à l'Université Jean Monnet, Campus Tréfilerie, 33 rue du 11-Novembre,
Saint-Étienne.**

Dans *Notre-Dame de Paris*, Victor Hugo constatait la victoire du papier et du livre sur le monument et la pierre, une victoire de la modernité sur le passé : « ceci tuera cela ». Au XVIII^e et au XIX^e siècles, deux notions émergent et se constituent progressivement : la presse et le patrimoine. À première vue, ces deux notions paraissent s'opposer suivant la même ligne de fracture qu'Hugo appliquait à la Renaissance : n'est-ce pas à nouveau le papier qui défie la pierre, l'éphémère qui fait face à la tradition ? Pourtant le patrimoine, tout autant que la presse, est une manifestation de la modernité. Sous l'opposition de ces deux mots, ce n'est donc plus le passé qui est aux prises avec le présent, mais deux conceptions de l'histoire et du bien public qui interagissent l'une avec l'autre pour définir de nouveaux cadres culturels. C'est cette interaction que notre journée d'étude se propose d'explorer.

Presse et patrimoine sont deux objets complexes dont il importe tout d'abord de définir les limites.

Nous envisagerons ici la presse suivant la perspective journalistique qui s'est imposée au XIX^e siècle : celle d'une presse périodique, pensée comme telle et allant du quotidien à la revue, en passant par l'almanach... L'évolution et l'importance grandissante du journal au cours des XVIII^e et XIX^e siècles ont été largement étudiées : l'explosion des publications durant la Révolution française, la « révolution » du modèle de la presse en 1836, l'avènement du *Petit journal* en 1863 en sont les moments-clés. Ces jalons politiques et journalistiques s'accompagnent d'une massification des publications et d'un intérêt croissant pour l'information, toujours plus précise, plus rapide et plus brève (comme en témoigne l'avènement des Agences de presse). Si le processus s'accélère après la Révolution, il trouve en réalité ses racines profondes dans le monde des gazettes et des « feuilles » du siècle des Lumières.

Contrairement à la presse, si le patrimoine n'a été désigné comme tel que récemment, les enjeux et la réflexion que le terme recouvre se développent pleinement dès le XVIII^e siècle. L'une des premières manifestations de cette nouvelle façon de percevoir l'objet culturel pourrait être l'émergence de la figure du grand homme et de son culte (pèlerinage au tombeau, buste...) qui amènera à la création, à la fin du siècle, du Panthéon. Toutefois, c'est bien la Révolution française qui constitue l'acte de naissance d'une conscience patrimoniale : en réaction au vandalisme, qui entend effacer la trace matérielle de l'Ancien Régime et assimile les œuvres d'art à des symboles politiques, des lois de préservation sont votées et des lieux de conservation, les musées, sont mis en place. Comme la presse, la conscience patrimoniale ne cesse de prendre de l'ampleur à la suite de la Révolution : elle s'institutionnalise, se démocratise peu à peu et s'enrichit de nouvelles perspectives. Ainsi faut-il compter, à côté du patrimoine matériel (monument, œuvre ...), avec les réflexions sur les mœurs, le folklore, la littérature, etc., qui esquissent très tôt une conscience patrimoniale préoccupée des aspects immatériels d'une culture.

Tout en restant prête à accueillir tout angle d'approche éclairant le lien entre les deux notions, notre journée d'étude espère en particulier faire avancer les réflexions selon quatre grands axes.

1. **La presse qui traite du patrimoine.** Les questions de patrimoine s'invitent très tôt dans la presse, que ce soit dans les rubriques consacrées aux beaux-arts ou dans des articles plus théoriques. Le traitement journalistique de ce sujet singulier demanderait déjà quelques précisions touchant les questions matérielles d'édition. Y a-t-il, par exemple, une affinité entre la presse illustrée et les questions patrimoniales ? De quand datent les premiers titres spécialisés ?... Par ailleurs, cet angle d'approche soulève des questions plus générales touchant à la place des journaux dans une culture. Que peut apporter la presse, mode de publication éphémère, au patrimoine, qui repose avant tout sur une « mémoire froide » (Poulot) ? À défaut d'être un support existant dans la durée, la presse a pu accueillir des polémiques (sur les pillages d'œuvres d'art, sur la restauration des monuments...), participer à la sauvegarde d'une œuvre ou d'un monument en le mettant à *l'ordre du jour*, etc. Par son ancrage régional et par son appétit pour les études de mœurs, la presse a pu aussi contribuer à faire émerger l'idée d'un patrimoine immatériel. Il s'agirait au fond de comprendre comment le mode d'intervention spécifique de la presse a pu participer de l'engagement patrimonial.

2. **La presse comme patrimoine.** Labile, éphémère, sans cesse renouvelée, vouée à l'information présente, la presse est peut-être l'un des objets culturels le moins facile à constituer comme patrimoine. Pour autant, l'idée que les productions journalistiques mériteraient d'être conservées pour la postérité parce qu'elles participent de la culture apparaît peu à peu au XIX^e siècle. Un sujet de concours comme celui de l'Académie de Dijon en 1809 -- « En quoi les journaux ont-ils contribué au perfectionnement des sciences, des arts et des lettres ? » -- pose déjà les linéaments d'une appréciation historique de la presse. Les premiers gestes de ressaisie viennent des auteurs, soucieux de transformer en monument littéraire les articles qu'ils livrent quotidiennement, à l'image d'Etienne de Jouy, chroniqueur à la *Gazette de France*, qui réunit ainsi ses articles en recueil puis en volumes de ses *Oeuvres complètes*. Il lègue ainsi (dit-il) ses descriptions hebdomadaires à la postérité qui les découvrira un jour comme on a retrouvé Herculanium. La même question se pose à propos des dessinateurs de presse : Daumier transformant certaines de ses caricatures en sculptures songe peut-être aussi à leur postérité. Au-delà de ces gestes individuels, un pas décisif est franchi lorsque ce ne sont plus les contributions d'un auteur qui sont recueillies à destination de la postérité, mais les journaux eux-mêmes.

3. **Les échelles géographiques.** Il s'agit d'une dimension importante pour les deux notions. La conscience patrimoniale est tiraillée entre une conception universaliste héritée des Lumières et une interprétation nationale qui apparaît durant la Révolution ; les journaux, de leur côté, se définissent en fonction d'une aire de diffusion allant de la ville au pays en passant par les régions. Ces jeux d'échelle mériteraient d'être interrogés. On pourrait par exemple se demander si les journaux régionaux font un traitement particulier du patrimoine local ; si l'adoption fictive d'un point de vue ancré géographiquement (*L'Observateur anglais*, etc.) participe au renouvellement du regard porté sur les objets culturels ; si l'insertion de récits de voyage dans la presse n'est pas un lieu privilégié pour aborder la question patrimoniale, etc.

4. On pourrait enfin s'interroger sur **les procédures communes** à la presse et à la conscience patrimoniale. Ainsi de *l'enquête*. Omniprésent dans la presse du *Spectator* d'Addison aux chroniques policières de la fin du XIX^e, ce moyen d'investigation a aussi contribué à l'émergence de la notion de patrimoine : que l'on pense aux enquêtes de l'Abbé Grégoire sur les patois, aux statistiques descriptives, aux travaux de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres, etc. Ainsi de *l'inventaire*. Les nombreux journaux portant un titre comme « Muséum », « Archives », « Panorama », « Magasin » indiquent bien que l'affinité entre la presse et le patrimoine passe par le fait que les deux notions supposent un même geste d'énumération et d'exposition. Ainsi de *l'écriture de l'histoire*. L'écriture journalistique et les réflexions patrimoniales ont toutes les deux conduit à inventer de nouvelles façons de mettre en mot le passé.

Comité scientifique

Christelle Bahier-Porte (IHRIM Université Jean Monnet)

Sarah Mombert (IHRIM ENS Lyon)

Jean-Marie Roulin (IHRIM Université Jean Monnet)

Corinne Saminadayar-Perrin (RIRRA 21 Université Paul Valéry)

Les propositions (4000 signes au maximum, enregistrées au format pdf) accompagnées d'une présentation succincte de leur auteur, sont à adresser conjointement à Morgane Avellaneda (morgane.avellaneda@univ-st-etienne.fr), Lucien Derainne (lucien.derainne@univ-st-etienne.fr) et Apolline Streque (apolline.streque@univ-st-etienne.fr) avant **le 7 janvier 2019**.